

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2018

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET, Sigismond ROZANSKI, Laure GARRIVIER, Germaine BONNEFOND, Pierre VALLENSANT, Françoise DOITRAND.

Etaient absents excusés : Mme Annie SIMONIN qui a donné pouvoir à Mme Françoise CLEMENT – M. Joël FOLGUERAL, qui a donné pouvoir à M. Sébastien RATHIER.

Secrétaire de séance : Madame Laure GARRIVIER.

I – **TRAVAUX** :

. **Pont Rouge** :

Le rapport d'analyse des offres a été remis par le BET OXYRIA le mercredi 08 août 2018 à 15h. 1 seule entreprise a répondu : ABS avec 2 propositions : la proposition dite « variante » est retenue par délibération des membres du conseil municipal de Saint-Martin-la-Sauveté, commune porteuse du projet. Cette décision a été prise en accord avec la commune de Grézolles, partie prenant de moitié pour ledit projet.

Montant : 182 017,00 € HT + options : 8 395,00 € HT

Les arbres repérés ont été abattus par le service « Rivières » de la CCVAI.

L'entreprise AQUABIO a réalisé la pêche électrique imposée par la Police de l'Eau.

Des batardeaux ont été installés pour « isoler » la partie chantier.

Le terrassement et l'enrochement sont sous-traités à l'entreprise VIAL.

L'ancien pont a été enlevé, déposé et déconstruit sur le terrain DUBOST.

Les possibilités de girations ont été travaillées et estimées.

Aides financières pour l'instant :

DETR : 38 244,00 €

CD42 : en fin d'année 2018. Montant précis inconnu.

Catastrophes Naturelles : en attente

. **Toits de l'école** :

Les travaux, qui seront réalisés par l'entreprise MARCOUX, sont prévus pour les vacances de la Toussaint.

L'entreprise LAMBERT fera le traitement des bois.

. **Voirie 2018** :

La subvention « Voirie 2018 » du Conseil Départemental nous a été notifiée : 17 710,00 €.

Pour l'instant : des travaux « Coupe d'été » ont été réalisés par l'entreprise CHAMPAGRI et l'employé communal grâce au prêt du matériel de Nollieux à titre gratuit.

Des travaux d'entretien courant ont été réalisés par l'entreprise SITERRE.

Le débroussaillage d'hiver sera réalisé à partir de mi-octobre par une entreprise en mesure de réaliser l'ensemble des travaux.

En ce qui concerne les travaux « Voirie 2018 », sont retenus pour l'instant :

- le fossé qui longe le Chemin des Greniers

- le chemin de la Mignerie après étude du statut « Biens sectionnaux » de la place de la Mignerie (RDV chez le notaire le 19 octobre)

Les autres travaux seront mis en attente en vue du règlement préalable des factures « Pont Rouge ».

. Place du Village :

Le projet sera finalisé avec étude de l'accessibilité améliorée de l'arrêt du bus.

Une demande d'aide sera effectuée sur l'enveloppe « Voirie 2019 » du Conseil Départemental avec réalisation des travaux à l'automne 2019.

L'installation d'un « Point Livres » est en réflexion.

Le projet « Atribus » n'est pas arrêté. Le CD42, interrogé, n'a pas actuellement de plan « atribus gratuit ».

Le vitrail de l'église sera commandé auprès de l'entreprise « Vitrail Saint-Georges ».

. Aménagement des abords de la chapelle :

Pour ménager les finances de la commune, ces travaux sont différés avec priorité au financement des travaux du chantier du Pont Rouge.

Un courrier de mise en attente sera adressé aux entreprises consultées.

. Chiens :

Suite à la Commission « Amélioration du cadre de vie » un arrêté sera pris interdisant toutes divagations canines.

Les déjections canines seront également interdites sur un périmètre défini sous peine de verbalisation.

Un distributeur de sachets utilisables à cet effet sera installé par la commune pour venir en aide aux propriétaires de chiens.

. Café/restaurant « Le Grézolles » :

Les travaux du sol ont été réalisés.

La porte sera commandée à l'entreprise TERRIER.

II – FINANCES :

. Souscription volontaire :

Un avenant est préparé en faveur d'une nouvelle campagne de souscription volontaire en faveur, cette fois, des enduits intérieurs de l'église.

Le dossier doit être également présenté à une commission en vue d'une éventuelle aide financière.

Le bureau de GASPARD a été renouvelé : présidente : Eliane ARSAC, trésorière : Sylvie ETAIX, secrétaire : Sigismond ROZANSKI.

. Admissions en non-valeur :

Les membres du Conseil Municipal délibèrent favorablement pour l'admission en non-valeur de 2 documents (redevances assainissement non payées par des locataires ayant quitté la commune).

III – ECOLE :

. Charte « Ecoles rurales » :

Elle sera retravaillée en fonction des remarques de Monsieur Cyril THOMAS, Directeur Académique Adjoint. Il propose aux différentes communes une réunion le 2 octobre 2018, à ce sujet.

Projet de signature : février 2019

. Rentrée scolaire 2018-2019 :

Les travaux demandés par l'enseignante ont été réalisés pendant les vacances.

Une fiche « contact » à coller dans le cahier de liaison des enfants a été fournie aux 3 écoles, de même qu'une fiche « Infos » précisant les différents horaires et tarifs.

L'équipe enseignante est stable.

Sur Grézolles, Madame Isabelle PRAS est embauchée en « Contrat Aidé » pour l'aide à la classe et la garderie.

IV – QUESTIONS DIVERSES :

. Bulletin municipal : 1ère réunion jeudi 11 octobre à 20 h 30

. Noël des Anciens : le samedi 15 décembre. Un concert sera également proposé ce jour-là en l'église de Grézolles. Il sera donné par un orchestre de Boën.

. DUER : réunion le 12 octobre à 14 h

. Tour du Roannais organisé par le FSGT : 2 propositions :

- être ville départ ou ville arrivée pour le Tour de 2019 (ou plus tard)

- accueillir une course entre mars et juin sur l'ancien circuit de la fête patronale.

Des précisions seront demandées à Monsieur François GARRIVIER qui a relayé ces 2 propositions.

. Un compte-rendu de la commission « Amélioration du cadre de vie » est proposé par M. Jacques Dugenetet : prise d'informations en Sous-Préfecture, lecture de documents, ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.